



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ALGER

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

POUR UN LONG SEJOUR OU EN ETABLISSEMENT EN FRANCE ?

1 Généralités

- Vous devez remplir ce formulaire si vous avez l'intention de séjourner en France plus de 90 jours et, notamment, si vous avez l'intention de vous y établir ;
- Vous pouvez utiliser soit un formulaire original, soit une photocopie lisible d'un formulaire, soit un exemplaire téléchargé par Internet ;
- Vous devez écrire lisiblement ; mais il n'est pas indispensable de remplir le formulaire en majuscule ;
- Vous devez remplir toutes les cases du formulaire, sauf celles ne correspondant pas à votre situation personnelle ;
- Si vous estimez que le formulaire est insuffisant pour expliquer votre cas personnel, vous pouvez joindre une lettre explicative séparée, qui doit rester courte et précise ; une telle lettre ne vous dispense toutefois pas de remplir le formulaire ;
- Toute fausse déclaration peut conduire à un refus de visa ; une erreur ou une omission peut être interprétée comme une fausse déclaration ;
- Les adresses en France doivent préciser : le numéro, le nom de la rue, la ville et le code postal.

2 Par rubrique

N°	Libellé	Comment remplir la rubrique ?
1	Nom(s) [nom(s) de famille]	Ecrire votre nom tel qu'il est indiqué sur votre passeport
2	Nom(s) de naissance [nom(s) de famille antérieur(s)]	Ecrire le nom que vous portiez à votre naissance s'il est différent de celui indiqué dans la rubrique 1.
3	Prénom(s)	Ecrire votre ou vos prénom(s) tel qu'il est ou qu'ils sont indiqués sur votre passeport
4	Date de naissance (jour-mois-année)	Ecrire votre date de naissance dans l'ordre jour-mois-année
5	Lieu de naissance	Ecrire votre lieu de naissance tel qu'il est indiqué sur votre passeport ;
6	Pays de naissance	Ecrire le nom du pays, même s'il n'est pas mentionné sur le passeport
7	Nationalité actuelle – nationalité à la naissance, si différente	Ecrire la nationalité de votre passeport ainsi que, le cas échéant, l'autre nationalité que vous possédiez à la naissance et que vous possédez peut-être encore
8	Sexe	Cocher la case correspondant à votre sexe
9	Etat civil	Cocher la case correspondant à votre situation familiale légale En cas de concubinage, veuillez cocher la case « Autre » et préciser « concubinage »
10	Pour les mineurs : nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale / du tuteur légal	Pour les ressortissants algériens : mentionner le nom et le prénom du père ou, en cas de décès du père ou de divorce, de la mère ou, en cas de décès des deux parents, du tuteur légal (kafil)

11	Numéro de carte d'identité, le cas échéant	
12	Type de document de voyage	Si vous ne disposez ni d'un passeport diplomatique, ni d'un passeport de service, ni d'un passeport officiel, ni d'un passeport spécial, cocher la case « Passeport ordinaire »
13	Numéro du document de voyage	Ecrire le numéro du passeport
14	Date de délivrance	Ecrire la date de première délivrance de votre passeport (et non la date de sa prorogation)
15	Date d'expiration	Ecrire la date telle qu'elle est indiquée dans votre passeport en tenant compte de la prorogation éventuelle
16	Délivré par :	S'il s'agit d'un passeport algérien, écrire « Algérie » ; inutile de préciser quelle est l'administration qui l'a délivré
17	Adresse du domicile	Si vous disposez de plusieurs lieux de résidence, ne mentionner qu'une seule adresse : votre domicile légal ou votre lieu de résidence principale.
18	Adresse électronique	Si vous ne disposez pas d'une adresse électronique personnelle, vous pouvez mentionner l'adresse électronique d'une personne qui pourra vous communiquer le contenu d'un éventuel message du consulat
19	Numéros de téléphone	Indiquer le numéro d'un téléphone portable
20	Résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle	<u>Si vous êtes de nationalité algérienne</u> , vous ne devez pas remplir cette case. <u>Si vous n'êtes pas de nationalité algérienne</u> , vous devez cocher la case « Oui » et écrire les références de votre titre de séjour en Algérie
21	Activité professionnelle actuelle	Ecrire la profession mentionnée sur l'attestation de travail ou sur tout autre justificatif de fonction ; Si vous êtes sans profession, écrire « sans profession »
22	Nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur. Pour les étudiants, adresse de l'établissement d'enseignement	<u>Si vous êtes salarié</u> , écrire le nom et les coordonnées de votre employeur ; <u>Si vous êtes étudiant</u> , écrire le nom et les coordonnées de l'établissement d'enseignement ; <u>Si vous êtes commerçant</u> , écrire « commerçant » ainsi que le nom et les coordonnées de votre entreprise ; <u>Si vous n'êtes ni salarié, ni commerçant, ni étudiant</u> , ne pas remplir cette case
23	Je sollicite un visa pour le motif suivant :	Cocher la case correspondant au motif du séjour en France. Si vous avez l'intention de vous rendre en France <u>pour y travailler</u> , soit en qualité de salarié, soit en qualité de commerçant, cocher la case « activité professionnelle » Si vous avez l'intention de vous rendre en France <u>pour vous y marier et de vous y établir ensuite</u> , vous devez cocher la case « mariage » Si vous avez l'intention de vous établir en France, soit en qualité de <u>conjoint de Français</u> , soit au titre du <u>regroupement familial des Algériens</u> , soit au titre d' <u>ascendant de Français</u> , vous devez cocher la case « Etablissement familial » Si vous avez l'intention de vous établir en France parce vous disposez de <u>ressources personnelles vous permettant d'y vivre sans exercer d'activités professionnelles</u> , vous devez cocher la

		<p>case « Visiteur »</p> <p>Si vous êtes <u>titulaire d'un titre de séjour en France</u> et que vous l'avez perdu ou qu'on vous l'a volé, vous devez cocher la case « visa de retour »</p> <p>La <u>case « prise de fonctions officielles »</u> ne doit être cochée que pour le personnel des ambassades et consulats ainsi que des organisations intergouvernementales</p>
24	Nom, adresse, courriel et n° de téléphone en France de l'employeur, de l'établissement d'accueil, du membre de famille invitant, etc.	« invitant » signifie le membre de famille que vous souhaitez rejoindre : votre conjoint par exemple
25	Quelle sera votre adresse en France pendant votre séjour	<p>Si vous ne connaissez pas encore cette adresse, vous devez indiquer votre lieu d'hébergement, même provisoire, au moment de votre arrivée.</p> <p>Si vous ne connaissez pas encore l'adresse de ce lieu d'hébergement provisoire, vous devez expliquer comment vous prévoyez d'être hébergé</p>
26	Date d'entrée prévue sur le territoire de la France, ou dans l'espace Schengen en cas de transit	Si un visa vous est accordé, la date de départ de la validité de ce visa sera fixée en fonction de la date que vous indiquez dans cette case. Vous ne pouvez utiliser un visa avant sa date de validité.
27	Durée prévue du séjour sur le territoire de la France	Si vous demandez un visa pour vous établir définitivement en France (conjoint de Français, regroupement familial des ressortissants algériens notamment), vous devez cocher la case « supérieure à un an »
28	Si vous comptez effectuer ce séjour avec des membres de votre famille, veuillez indiquer : lien de parenté, nom et prénom, date de naissance, nationalité	<p>Les indications mentionnées dans cette case permettent au consulat de traiter en même temps un groupe familial et de délivrer des visas avec la même validité. Cette indication est notamment utile pour le regroupement familial du conjoint et des enfants ou pour l'accompagnement du demandeur de visa principal par les membres de sa famille (scientifiques par exemple).</p> <p>La mention de membres de famille dans cette case ne dispense pas chaque demandeur de visa de remplir un formulaire séparé</p>
29	Quelles seront vos moyens d'existence en France ?	<p>S'il s'agit d'un établissement familial pris en charge par un membre de votre famille (conjoint, enfants, parents par exemple), écrire « voir case 30 ».</p> <p>S'il s'agit d'une demande de visa de long séjour pour exercer une activité salariée, écrire « salaire ».</p> <p>S'il s'agit d'une demande de visa pour études, vous devez mentionner les sources de financement de votre séjour en France et préciser si vous bénéficiez d'une bourse..</p>
30	Serez-vous pris en charge par une ou plusieurs personnes en France ?	<p>Si vous sollicitez un visa pour établissement familial, vous devez mentionner ici qui vous prendra en charge ainsi que la « qualité » et les coordonnées de cette personne. « Qualité » signifie « nature du lien familial » : « conjoint », « ascendant », « enfant » par exemple.</p> <p>Si vous disposez de ressources personnelles pour couvrir votre séjour, vous cochez « non ». Vous devrez alors avoir rempli la case 29.</p>
31	Des membres de votre famille résident-ils en France ?	« Famille » doit se comprendre ici au sens de « conjoint », « enfant » et « parent » ; si vous avez déjà mentionné ces personnes case 30, écrire « voir case 30 ».
32	Avez-vous déjà résidé plus de 3 mois consécutifs en	Si vous ne vous souvenez plus des dates exactes, vous devez mentionner seulement le mois ou l'année.

	France ?	Si les adresses sont trop nombreuses, vous pouvez joindre une liste séparée ;
	Lieu et date	Ecrire le lieu et la date du jour où vous remplissez le formulaire, même si cette date est différente du jour où vous présentez votre dossier
	Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale / du tuteur légal)	C'est le demandeur de visa qui doit signer et non une tierce personne Si le demandeur de visa est mineur (moins de 19 ans pour les ressortissants algériens), la demande doit être signée par une personne ayant autorité parentale et son lien de parenté doit être mentionnée entre parenthèses (père, mère, tuteur) Si le demandeur de visa ne sait pas signer, apposer une croix.